Sénégal – Le Père Abbé Ange-Marie Niouky a rendu un hommage appuyé à Mgr Marcel Lefebvre

Publié le 10 avril 2013
4 minutes

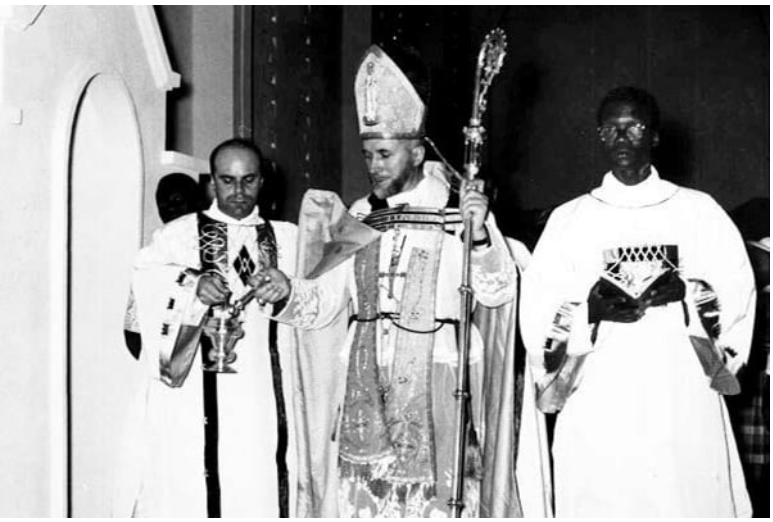

A l'occasion de la célébration du 50 anniversaire de sa fondation, l'abbaye bénédictine de Keur Moussa **[1]**, dans la région de Thiès au Sénégal, a organisé les 11 et 12 avril 2013 un colloque international sur le thème « Penser la veille ». Lors de la messe d'ouverture qui eut lieu à la cathédrale Notre-Dame des Victoires de Dakar, **le 10 avril 2013**, le Père Abbé **Ange-Marie Niouky**, a rendu un hommage appuyé à Mgr Marcel Lefebvre.

Il rappela que la présence des bénédictins au Sénégal est due à Mgr Lefebvre, alors archevêque de Dakar (1947–1962), qui sollicita en 1959 l'abbaye de Solesmes en France en vue d'une fondation bénédictine en Afrique.

« Parce que les missionnaires n'étaient déjà plus assez nombreux et que les vocations se raréfiaient, je pris l'initiative de faire appel à de nouvelles congrégations », explique Mgr Lefebvre cité dans *Marcel Lefebvre, une vie* (éd. Clovis, p.191). « Les derniers venus furent les bénédictins de Solesmes. Dès le début des années 50, Mgr Lefebvre avait demandé au Père Abbé, dom **Germain Cozien**, d'établir un monastère au Sénégal. Ce fut son successeur, dom **Jean Prou**, qui réalisa la fondation : il vint en prospection en février 1961, puis à nouveau en novembre veiller aux premiers travaux de construction, près de Sébikotane, au hameau de Keur Moussa. » (ibid. p.192). C'est ainsi que neuf moines arrivèrent au Sénégal pour fonder l'abbaye du Cœur Immaculé de Marie de Keur Moussa. Le terrain fut offert par l'archevêché de Dakar et la bénédiction de la première pierre eut lieu le 25 juin 1962.

Ce jour-là, en présence de Mgr **Hyacinthe Thiandoum**, archevêque de Dakar depuis peu, dom **Philippe Champetier de Ribes** évoquait lui-même Mgr Lefebvre en ces termes :

> *« Vous connaissez, Excellence, les raisons qui ont déterminé le Père Abbé de Solesmes à entreprendre cette fondation sur la demande de votre prédécesseur **Mgr Lefebvre dont nous ne pouvons manquer d'évoquer aujourd'hui le souvenir avec une affectueuse reconnaissance**. Nous savons qu'il se réjouit avec nous de voir la réalisation d'un désir longuement caressé ; car, avec un grand esprit de foi, il avait depuis longtemps compris le rôle important des communautés contemplatives dans la vie de l'Eglise. Il nous a laissé en nous quittant une lettre sur la prière où se trouve exprimé de façon simple et profonde l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur ce sujet. »*

Situé dans un environnement aride, à une cinquantaine de kilomètres de Dakar, le monastère installé près du village de Keur Moussa, dans la région de Thiès, compte aujourd'hui 44 moines, sénégalais, français, gabonais, guinéens, camerounais et congolais.
Rapidement, le projet connut un grand développement : des constructions fonctionnelles et harmonieuses, abritèrent une communauté monastique sans cesse croissante. Près de Keur Moussa, à Keur Guilaye, une fondation de moniales vit le jour. Des dispensaires et des écoles s'établirent à proximité. Des forages permirent la création autour des bâtiments d'un luxuriant verger. En 1984, le statut d'abbaye à part entière fut accordé à Keur Moussa et dom Philippe Champetier de Ribes en fut élu le premier abbé.

Mgr Marcel Lefebvre le 2 février 1956 à Dakar

Sources : apic/keurmoussa/clovis – du 26/04/13

[1] Note de la rédaction de La Porte Latine :

Depuis sa création en 1962, cette abbaye fondée à la demande de Mgr Lefebvre, a plongé entièrement dans les dérives de Vatican II et pratique avec « allégresse » l'inculturation et et l'ouverture aux « religions du livre » si chère à Nostra Aetate.
Voici un extrait du colloque qui a eu lieu pour le cinquantenaire de la fondation évoquée ci-dessus :

> *« À l'occasion de la célébration du jubilé d'or de l'Abbaye de Keur Moussa qui marque le cinquantenaire de son monastère, un colloque international a été ouvert hier et se poursuit aujourd'hui sur le thème « penser la veille ». Dans son allocution, le père abbé de l'abbaye de Keur Moussa, **Père Ange Marie Niouky**, a estimé que ce colloque se place aussi entre plusieurs événements majeurs de l'église chrétienne dont l'élection du nouveau Pape. […]*
> ***Pour l'Islam**, le mot « veille » est un mode d'existence, si l'on en croit **Serigne Mansour Sy Jamil**. « C'est comme le « Gamou » qui n'est pas seulement célébré le jour de l'anniversaire de la naissance du prophète Mohamed, mais l'est tous les jours par les musulmans. **C'est une sorte d'osmose jubilatoire Chrétiens-Musulmans** », a-t-il fait remarquer. »*

Dont acte…
Source : lesoleil.sn/Eglise chrétienne : Le monastère de Keur Moussa, 50 ans de retraite spirituelle